

Service de presse

Jeudi 28 juin 2012

COMMUNIQUE de PRESSE
de Jean-Claude BRIAULT

membre du gouvernement en charge notamment de l'enseignement secondaire

sur la violence à l'école et suite à l'agression d'une enseignante au lycée Jean XXIII

Ce pays, il y a à peine un peu plus de 20 ans, a connu une violence extrême, des larmes et du sang. Il appartient à chacun d'entre nous, aux places que l'on occupe, de tout faire, pour combattre la violence sous toutes ses formes, qu'il s'agisse de la violence verbale ou qu'il s'agisse de la violence physique.

La violence peut nourrir bien des maux dans notre société calédonienne. Elle peut conduire à des fractures sociales, à l'émergence du racisme, à des troubles de l'ordre public. Elle peut compromettre notre avenir commun.

Bien sûr, nous n'en sommes pas là. Mais la petite violence peut conduire à la grande violence. Et la petite violence ne doit pas trouver un terrain fertile à l'école.

Or, depuis le début de cette année – mais ce phénomène n'est pas nouveau – plusieurs actes de violence ont été commis à l'école. Ils ont été le fait de parents d'élève, comme au collège de Cluny, d'éléments extérieurs à l'école comme au lycée Escoffier et au collège de Boulari, ou encore d'élève comme cette semaine, au lycée Jean XXIII.

Au début de l'année, devant les personnels de direction de l'enseignement secondaire public, j'ai souhaité que dans l'ensemble de leur établissements, « Le respect de soi-même, le respect d'autrui et le respect des biens d'autrui » soit mis en valeur tout au long de 2012.

L'école est en effet le creuset dans lequel se construit notre société de demain. L'instruction de nos enfants et leur éducation à l'école ne doit en aucun cas être menacé par la violence. L'école doit demeurer un espace sacré dans lequel la violence est bannie.

L'application de la fermeté que je demande, de l'action de la Justice, lorsqu'elle est requise, ne doivent évidemment pas occulter notre devoir éducatif et notre esprit humaniste. Je salue l'attitude de l'enseignante du Lycée Jean 23, victime de cette violence, qui, en décidant malgré cette agression, de ne pas porter plainte pour garder aussi à l'esprit l'avenir de son élève, et la situation de sa maman.

Nous devons également renforcer les moyens de lutte contre la consommation de cannabis, source de trop de troubles. Nous devons utiliser les moyens de contrôle de santé et d'examen cliniques pour dépister la consommation de ce stupéfiant, véritable fléau, et pour y porter remède.

C'est un appel que je lance pour que l'école calédonienne, puisse dans la nécessaire sérénité, se consacrer toute entière et sans difficultés supplémentaires, à la réussite de nos élèves qui sont la Calédonie de demain.
